VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Ramsey & Danziger | Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAS DE LIMITE. PAS DE RESERVE.

VENTE EN PARTAGE DE PRODUCTEUR DE BONS REVENUS

BATISSES DOUBLES, SIMPLES ET A DEUX ETAGES,

PREMIER, QUATRIEME ET SIXIEME DISTRICTS.

ACTIONS COMPTES COURANTS ETC.

John George Losch et al vs les Mineurs Gertrude Losch et al—97,115. Cour Civile de District. Paroisse d'Orléans. Division C.

PAR RAMSEY & DANZIGER—Chez A. Ramsey Encanteur, Bureau No 341 rue Carondelet — JEUDI, le 17 août 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 20 juin 1911 et signé le 26 juin 1911, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C et d'un autre jugement rendu et signé le 13 juillet 1911 par ledit juge, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressé, la propriété foncière et effets mobiliers décrits comme suit, à savoir—

1. Un lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations dans le Quatrième District, dans l'Ilet 276 borné par les rues Washington Sixième, Dryades et Rempart, désigné comme lot 2 mesurant 42 pieds de face à la rue Washington sur 200 pieds de profondeur, situé à 108 pieds de l'encoignure de la rue Rempart. Numéros municipaux 1920-22 rue Washington, étant un cottage double ayant 5 chambres de chaque côté.

2. Un lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, dans le Quatrième District, l'Ilet 276 borné par les rues Washington, Sixième, Dryades et Rempart, mesurant 28 pieds de face à l'avenue Washington 200 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Rempart sur une première profondeur de 100 pieds sur le côté vers la rue Dryades, de là il se rétrécit 8 pieds et a une deuxième profondeur de 100 pieds et a une largeur de 20 pieds dans le fond, composé de 25 pieds du lot 19 et 3 pieds du lot D. Nos municipaux 1916-18 avenue Washington. Etant un cottage double ayant 5 chambres de chaque côté et quatre chambres dans le fond.

3. Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus, désigné sur le plan d'ensemble ci-dessus et comme lot 16, mesurant 25 pieds de face à la rue Dryades sur 124 pieds de profondeur, numéros municipaux 2841-43 rue Dryades, étant un cottage double ayant 6 chambres de chaque côté.

4. Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Quatrième District, dans l'Ilet 283, borné par les rues Rempart, Paratoga, Sixième et Washington désigné comme lot 16, mesurant 30 pieds de face à la rue Saratoga sur une profondeur de 150 pieds, numéros municipaux 2836-38 rue Saratoga, étant un cottage double ayant 4 chambres de chaque côté.

5. Un lot de terre avec bâtisses et améliorations etc situé dans le Quatrième District dans l'Ilet 232, borné par les rues Washington, Quatrième Liberté et Howard, désigné comme lot 4 mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces et 5 lignes, numéro municipal 2315 rue Washington, étant un cottage simple avec 3 chambres.

6. Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations etc dans le Quatrième District dans l'Ilet 314, borné par les rues Quatrième, Troisième Franklin et Liberté, désigné par le No 6 commençant 90 pieds de l'encoignure des rues Franklin et Quatrième et mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces et quatre lignes. Numéros municipaux 2213-15 rue Quatrième étant un cottage double ayant 4 chambres de chaque côté.

7. Deux lots de terre dans le Quatrième District, dans l'Ilet 435, borné par les rues Première Deuxième, Prieur et Johnson, désigné par les numéros 17 et 18, le lot 17 mesurant 31 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 126 pieds, 6 pouces, le No 18 mesurant trente pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Deux ème sur une profondeur de face de la rue Prieur de 125 pieds, 6 pouces, plus ou moins, formant l'encoignure des rues Deuxième et Prieur.

8. Un lot de terre, avec améliorations, etc., dans le Premier District, l'Ilet 500, borné par les rues Poydras, Lafayette, Prieur et Johnson, désigné comme lot 17, mesurant 30 pieds et 3 pouces de face à la rue Poydras, 29 pieds 11 pouces et 7 lignes dans le fond, 96 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot 16, et 98 pieds sur la ligne du lot 18. Numéros municipaux 2052-54 rue Poydras étant un cottage double ayant 3 chambres de chaque côté.

9. Un lot de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Premier District de cette ville, l'Ilet 500 borné par les rues Poydras Lafayette, Prieur et Johnson désigné par le No 14, mesurant 30 pieds et 3 pouces de face à la rue Poydras, 30 pieds sur la ligne du fond, 98 pieds sur la ligne du lot 17 et 99 pieds 8 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté opposé, numéros municipaux 2056 rue Poydras étant une bâtisse à deux étages ayant environ 12 chambres.

10. Un morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses, dans le Quatrième District, l'Ilet 284 borné par les rues Rempart, Washington, Saratoga et Quatrième étant une moitié du lot 6, vers la rue Quatrième mesurant quinze pieds de face à la rue Sud Rempart sur 120 pieds de profondeur, numéro municipal 2723 rue Sud Rempart un cottage simple ayant 3 chambres.

11. Un lot ou portion de terre avec toutes les améliorations, etc., dans le même District et ilet et que le ci-dessus, désigné par les lettres A et B arpenté par George De Armas le 26 octobre 1906, le lot A mesurant 31 pieds de face à la rue Sud Rempart sur 120 pieds de profondeur, et le lot B mesurant 14 pieds de face à la rue Sud Rempart sur 120 pieds de profondeur, numéros municipaux 2725-27-29 rue Sud Rempart.

12. Un lot de terre, avec améliorations, dans le Sixième District, l'Ilet No 1—Friburg, borné par les rues Pine, Elm, Lowerline et Magnolia désigné par le No 20, mesurant 30 pieds de face à la rue Lowerline sur 120 pieds de profondeur. Numéros municipaux 1017-19 rue Lowerline, étant un cottage double ayant 4 chambres de chaque côté.

Aussi vingt et une actions de la New Orleans Land Co., valeur au pair $10 chacune.

Vingt cinq actions de la National Realty Co. Ltd. valeur au pair $10 chacune.

Vingt cinq actions de la Third District Saving Bank and Trust Co., valeur au pair $10 par action.

Quatre vingts actions de la Colonial Bank and Trust Company.

Un lot de comptes courants.

Conditions—Comptant pour les actions et comptes courants. Propriétés foncières. Une moitié ou plus comptant, la balance s'il en a en un et deux ans, à l'option des acquéreurs représenté par billet ou billets, portant sept pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1911, et des polices non-expirées d'assurances et de payer pour les actes de vente pardevant E. L. Weil, notaire. Les loyers ne devant appartenir à l'acquéreur qu'à partir de la date du passage de l'acte de vente. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

Joseph Lautenschlaeger, avocat pour le demandeur.

J. F. C. Waldo et Gabriel Fernandez, avocats pour les mineurs.

16 jui—16 23 30 — août 6 13 17

VENTES A L'ENCAN,

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

Bons Terrains dans le Troisième District pour bâtir.

Succession de Michel Gillise.

No 99,906—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, — W. A. Kernaghan Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 24 août 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté du 20 juillet 1911 de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les droits, voies, privilèges, servitudes, dépendances et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet No 1548 autrefois l'Ilet No 116, borné par les rues Hope, Duels, St-Antoine et Annette, originellement désigné comme un lot sous le No 12, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Annette sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, prescriptions privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 1374, autrefois l'Ilet No 105 du Faubourg Marigny, borné par les rues Magistrat (maintenant Dorgenois), Law, St-Antoine et Bagatelle (maintenant Bourbon), originellement désignés comme un lot sous le No 1, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St-Antoine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Lesdits lots formant l'encoignure des rues St Antoine et Dorgenois.

Conditions — Comptant l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent comptant requis au moment de la vente, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant L. E. Graham, notaire, aux frais des acquéreurs.

C. C. Friedrichs, avocat.

23 juil — 23 30 — août 6 13 20 24

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR AU PLUS HAUT ENCHERISSEUR

E. H. Farrar vs St Louis, New Orleans, Atlantic Canal and Transportation Company.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 97,150.

PAR DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI 22 AOUT 1911

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan au plus haut enchérisseur, pour du comptant, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, daté du 12 juillet 1911, dans la susdite affaire—

Toute la propriété mobilière et immobilière qu'il a, et toutes les franchises de la St. Louis New Orleans Atlantic Canal and Transportation Company et particulièrement la propriété suivante

1° La franchise accordée par l'Etat de la Louisiane à la Mississippi and Mexican Gulf Ship Canal Company par acte No 116 de la Législature de l'Etat de la Louisiane de 1840, pour qu'elle fasse usage et améliore le Bayou Dupré dans la paroisse St-Bernard comme partie de son canal et le cours d'eau du Lac Borgne à la rivière Mississippi.

2. La franchise accordée par l'Etat de la Louisiane à Richard Stewart et ses associés par acte No 98 des lois de 1855 pour relier les eaux de la rivière Mississippi et du Lac Borgne par un canal à travers la paroisse de St Bernard, laquelle franchise fut vendue à la Mississippi and Mexican Gulf Ship Canal Company par Stewart et ses associés.

Toutes les franchises ci-dessus décrites ayant été vendues et étant devenues la propriété de ladite St Louis New Orleans, Atlantic Canal and Transportation Company comme les successeurs de la Mississippi and Mexican Gulf Ship Canal Company.

Conditions—Comptant

L'acte de vente pardevant Scott E. Beer, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Richard Lyons, receiver.

21 jui —21 30 — août 6 20 22

Louis C. Spear & Co

Maison Double à Deux Etages, Retirée du Trottoir.

No 2115 Promenade Carondelet, entre les rues Johnson et Galvez.

PAR LOUIS C. SPEAR & Co. Louis C. Spear, Encanteur — Il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 7 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, conformément à un jugement rendu le 2 juin 1911, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans Division E, dans la Succession de Julius Anderson, No 92,103, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 270, borné par la Promenade Carondelet, les rues Johnson, Galvez et St-Pierre; ledit lot commence à une distance de 91 pieds 11 pouces et 2 lignes de l'encoignure de la rue Johnson et mesurant 30 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur de 175 pieds 10 pouces sur la ligne de côté le plus près de la rue Galvez et 172 pieds 5 pouces et 7 lignes sur la ligne vers la rue Johnson, et 30 pieds 7 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond. Acquis par le défunt Julius Anderson de Geo. Eike, le 27 avril 1903, par acte pardevant J. F. Meunier, notaire, enregistré dans le Bureau des Transferts 192, folio 227.

Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages, frontée de la banquette, ayant galerie sur le devant et sur le côté, et quatre ou cinq chambres de chaque côté, lieu d'aisances et autres commodités, aussi une grande cour sur le côté, convenable pour le commerce de bois et de charbon.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et de payer pour les taxes de 1911 et pour tous certificats, l'acte de vente devant être passé pardevant Ethelbred M. Stafford, notaire, en cette ville aux frais de l'acquéreur.

6 août—6 13 20 27 —sept 3 7

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique Librairie de Loi Bibliotheque, Coffre

No 97,545—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — MARDI le 22 août 1911, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté du 7 août 1911, par l'Hon. E. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, au premier étage du No 325 rue du Camp, coin de la Place Commerciale

Rapports de la Louisiane 1er Martin à 125 Louisiane Rapports Martin, Benjamin & Slidell's Carnstie, Henne & Loque's digest le code pratique de la Louisiane 39 volumes actes de la Législature Chambers Encyclopedia rapports N. Y. 1 à 133, Wendel's Mass. rapports 1 à 26 1 jeu de rapports d'avocats annotés volumes 1 à 70 et 1 à 28 N. S. digests et indexes Southern reporter Vol. 1 à 15 et 24 à 30 Law times reports Vol. 14 à 54 Jurisprudence de la cour de cassation 22 Vols 32 Vols. Jurisprudence générale Johnston's Report N. Y. 36 Volumes de History Abbot 14 Vols. new 42 Vols City Director et autres ouvrages légaux et littéraires lettre du cabinet, bibliothèque, chaises, coffre fort en fer etc. tout d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison

11 août— 11 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE DOUBLE,

Nos 1232-1234 RUE BURDETTE.

Succession de Mme Mary Woodson.

No 97,243—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 17 août 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté du 10 juillet 1911 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division A, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Le joli cottage en brique double à un étage, Nos 1232-1234 rue Burdette, entre de la Banquette contenant quatre salles à chambres offices, hangar, etc., de chaque côté sur un certain lot de terre situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No 154 borné par les rues Fern, Burdette, Oak et Palm, ledit lot est désigné par le No 9 et mesure d'après un devis annexé à un acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire, le 24 décembre janvier 1871, 30 pieds de face à la rue Burdette sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et est composé du tout du lot 9, et 30 pieds du fond du lot 11, ainsi d'après un plan dressé par H. C. Brown voyer daté du 25 septembre 1909, annexé à un acte de vente passé pardevant J. F. Meunier, notaire, le 29 janvier 1910, acquis par Mary Edwards épouse de William Woodson, par jugement de la Cour Civile de District dans l'affaire de la Succession de Richard Edwards et en époux Enregistré, livre des transferts 229, folio 297. La rue Plum est asphaltée, près des lignes de chars et dans une section qui démontre des améliorations notables.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication 10 pour cent comptant requis au moment de la vente l'acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, avocat.

16 juil—16 23 30—août 6 13 17

I. B. Rennyson.

VENTE DE SUCCESSION

JEUDI le 24 août 1911

A la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, à midi.

Une jolie maison double à deux étages 1115-17 rue Dumaine entre le Boulevard Morgan et la rue Solomon comprenant 3 chambres à coucher, vestibule et chambre à bain au premier étage salon salle à manger vestibule cuisine eau de ville système d'eau chaude etc., de chaque côté le No 4115 rue Dumaine loué à bail jusqu'au 30 septembre 1912 et le No 4117 rue Dumaine loué à bail jusqu'au 30 septembre 1911.

Deux jolis cottages doubles 3001-3 3007 rue Banks coin de la rue Bayou Gentilly et Cedo et Palmyre comprenant quatre chambres et chambres à bain de chaque côté retirée de la banquette ayant galerie sur le devant grillage en fer etc.

Dix (10) magnifiques terrains élevés dans le Gentilly Terrace sur avenue Gentilly entre le carré Carnot et Monroe rue Musique

Un demi intérêt dans le Restaurant en vente de prospérité, 707 rue St Charles près de la rue Girod, connu comme le Cenco Restaurant

Conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Div. C, Cour Civile de District, date et signé du 14 juillet 1911 dans l'affaire de la succession de Mme Emma H. Ehman, No 96,470 je procéderai de vendre la propriété en vente à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, le JEUDI 24 août, à midi —

1. Un certain lot de terre ensemble avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par la rue Dumaine, le boulevard Morgan, les rues Solomon et Hennessy et le vieux chemin de la Métairie maintenant l'avenue City Park, désigné par la lettre D sur un devis d'arpentage dressé par H. L. Zea daté du 15 avril 1904 et annexé à un acte d'achat par Henry Hofman, d'après lequel devis ledit lot mesure trente quatre pieds onze pouces par quatre lignes sur une ligne oblique faisant face à ladite rue Dumaine par la profondeur environ cent vingt pieds six pouces sur la ligne la plus près du boulevard Morgan et laquelle divise ledit lot du fond de lots 33, 35, 37 et 39 et cent six pieds deux pouces et quatre lignes sur l'autre ligne de côté, laquelle divise ledit lot désigné par la lettre E et trente pieds de largeur dans le fond.

2. Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Banks, Bayou Gayoso et Sacedo, désignés par les Nos un et deux, dans l'Ilet No 634, sur un devis de E. Burgh, ingénieur civil, daté du 31 octobre 1893, annexé à un acte passé pardevant Michel Gerson, ancien notaire, le quels lots mesurant chacun trente et un pieds cinq pouces et sept lignes de face à la rue Banks et vingt vingt pieds de profondeur le lot No 1 formant le coin des rues Banks et Gayoso, lesquels lots sont subdivisés par des murières existantes sans de donner au lot d'encoignure 29 pieds 7 pouces 2 lignes de face rue Banks, et au lot contigu 23 pieds 4 pouces 4 lignes de face rue Banks chacun sur 130 pieds de profondeur.

3. Dix lots sur le "Gentilly Terrace" mesurant chacun vingt cinq pieds sur cent dix neuf pieds, étant les lots cinq à quatorze inclusivement, dans l'Ilet trente-sept, faisant face à la rue Arts entre Carnot et le carré Monroe et rue Musique

4. Une moitié indivise d'un intérêt du Restaurant et commerce de la buvette au No 707 rue St-Charles en cette ville, gérés par la raison sociale de Hoffman et Pearson, ensemble le fonds de magasin, installation, meubles et effets dudit commerce.

Conditions—Pour le moitié de l'intérêt dans le Commerce de Hoffman et Pearson, connu comme le Restaurant Cenco au No 707 rue St-Charles, devant être payé pour du comptant. Pour les dix terrains sur Gentilly Terrace l'acquéreur devant assumer le paiement de soixante dix billets dûs à la Gentilly Terrace Company, chacun pour la somme de cinquante dollars avec intérêt, à six pour cent du 1er septembre 1909, payables un chacun le premier jour de chaque mois, commençant le 1er février 1911 et la balance devant être payée comptant et pour la balance de la propriété foncière. Conditions de un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur la balance, s'il y en a, en billets de l'acquéreur en un et deux ans, avec intérêt payable sans escompte de huit pour cent, de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur et toutes clauses usuelles de sécurité. l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes pour l'année 1911, en sus et en plus du prix de l'adjudication, les actes de vente aux frais de l'acquéreur devant être passés par devant Harry L. Loomis, Jr., notaire, et l'acquéreur devant déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication ainsi:

I. B. RENNYSON

Encanteur.

23 juil—23 30—août 6 13 20 24

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Jeanne Rosa Soares, veuve par premier mariage de Nicholas G. Lopez et épouse par second mariage de Jerosime S. Garcia.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 94,395 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir, pourquoi le compte présenté par Bernard G. Carbajal, tuteur administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Foster, Milling, Brian & Seal, avocats.

3 août—3 7 12

Succession de Mme Annie Fisher, Epouse de George W. Lerry.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,796—Division D—Attendu que George W. Lerry, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Annie Fisher, épouse de George W. Lerry, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—J. Arthur Charbonnet, avocat.

3 août—3 7 12

VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE SIMPLE DE VALEUR

Ayant chemin pour voiture

835 RUE ST ANDRE

Entre les Rues Laurel et Annonciade.

Six Chambres, couvertures en Ardoises Retiré de la Banquette près du Marché Magasin Eglises et Ecoles

Succession de Caroline Sauer

Cour Civile de District pour la Paroisse Division A—No 97,573

Il sera vendu à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, MARDI le 5 septembre 1911 à midi par JAS. A. BRENNAN Sr. Encanteur, Bureau 735 rue Union en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, date et signé du 14 juillet 1911 dans l'affaire de la succession de Mme Emma H. Ehman, No 96,470 je procéderai de vendre la propriété en vente à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, le JEUDI 24 août, à midi —

1. Un certain lot de terre ensemble avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par la rue Dumaine, le boulevard Morgan, les rues Solomon et Hennessy et le vieux chemin de la Métairie maintenant l'avenue City Park, désigné par la lettre D sur un devis d'arpentage dressé par H. L. Zea daté du 15 avril 1904 et annexé à un acte d'achat par Henry Hofman, d'après lequel devis ledit lot mesure trente quatre pieds onze pouces par quatre lignes sur une ligne oblique faisant face à ladite rue Dumaine par la profondeur environ cent vingt pieds six pouces sur la ligne la plus près du boulevard Morgan et laquelle divise ledit lot du fond des lots 33, 35, 37 et 39 et cent six pieds deux pouces et quatre lignes sur l'autre ligne de côté, laquelle divise ledit lot désigné par la lettre E et trente pieds de largeur dans le fond.

2. Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Banks, Bayou Gayoso et Sacedo, désignés par les Nos un et deux, dans l'Ilet No 634, sur un devis de E. Burgh, ingénieur civil, daté du 31 octobre 1893, annexé à un acte passé pardevant Michel Gerson, ancien notaire, le quels lots mesurant chacun trente et un pieds cinq pouces et sept lignes de face à la rue Banks et vingt vingt pieds de profondeur le lot No 1 formant le coin des rues Banks et Gayoso, lesquels lots sont subdivisés par des murières existantes sans de donner au lot d'encoignure 29 pieds 7 pouces 2 lignes de face rue Banks, et au lot contigu 23 pieds 4 pouces 4 lignes de face rue Banks chacun sur 130 pieds de profondeur.

3. Dix lots sur le "Gentilly Terrace" mesurant chacun vingt cinq pieds sur cent dix neuf pieds, étant les lots cinq à quatorze inclusivement, dans l'Ilet trente-sept, faisant face à la rue Arts entre Carnot et le carré Monroe et rue Musique

4. Une moitié indivise d'un intérêt du Restaurant et commerce de la buvette au No 707 rue St-Charles en cette ville, gérés par la raison sociale de Hoffman et Pearson, ensemble le fonds de magasin, installation, meubles et effets dudit commerce.

Conditions—Pour le moitié de l'intérêt dans le Commerce de Hoffman et Pearson, connu comme le Restaurant Cenco au No 707 rue St-Charles, devant être payé pour du comptant. Pour les dix terrains sur Gentilly Terrace l'acquéreur devant assumer le paiement de soixante dix billets dûs à la Gentilly Terrace Company, chacun pour la somme de cinquante dollars avec intérêt, à six pour cent du 1er septembre 1909, payables un chacun le premier jour de chaque mois, commençant le 1er février 1911 et la balance devant être payée comptant et pour la balance de la propriété foncière. Conditions de un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur la balance, s'il y en a, en billets de l'acquéreur en un et deux ans, avec intérêt payable sans escompte de huit pour cent, de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur et toutes clauses usuelles de sécurité. l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes pour l'année 1911, en sus et en plus du prix de l'adjudication, les actes de vente aux frais de l'acquéreur devant être passés par devant Harry L. Loomis, Jr., notaire, et l'acquéreur devant déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication ainsi:

I. B. RENNYSON

Encanteur.

23 juil—23 30—août 6 13 20 24

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une occasion sans pareille pour le manufacturier le capitaliste, le spéculateur, l'opérateur de lotissement, le jardinier, le fermier (3) ou le terre à pré (prairie) sans limite. Bien et vraiment JEUDI, le 7 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne. Rennyson Encanteur, plaira aux intéressés le jour ci-dessus, en vertu de l'ordre de E. Barry W. Smith No 96,094 de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur — Bureau No 806 rue Perdido—JEUDI, le 7 septembre 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, ensemble avec toutes les améliorations qui y ont été faites, en vertu de et conformément à un ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé du 1er août 1911, par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Premier—Un certain lot de terre borné par l'avenue Carrollton, la rue Dublin, Palme, autrefois deux ème et Stroehlitz 7me District de cette ville.

Deuxième—Un autre lot de terre avec les améliorations qui y trouvent dans le dixième District de la Nouvelle-Orléans comprenant l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Stroehlitz et Palmetto en Dix-Septième.

Troisième—Un autre lot de terre dans le Quatrième District de cette ville borné par l'avenue Washington et les rues Toledano et Upperline, Prieur et Johnson.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer les taxes de 1911, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et les frais du vente de vente pardevant Benjamin Ory, notaire et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.

806 rue Perdido

6 août—6 13 20 27—sept 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sans aucune limite Positivement au dernier et plus haut enchérisseur Cottage 3305 rue Chartres entre les rues Louisa et Piety Cottage 1415 rue Bienville entre les rues Villere et Marais JEUDI, le 7 septembre 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Succession de Delphin Villere No 97,709 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, —Bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 7 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre lui donné et signé du 2 août 1911, par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir—

Premier—Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 14, borné par les rues Chartres, Louisa, Piety et Royale, et environ 25 pieds de l'encoignure des rues Chartres et Louisa et mesurant environ 23 pieds de face à ladite rue de Chartres sur une profondeur entre lignes parallèles de 81' 2" 6". Les susdites améliorations sont connues comme 3305 rue Chartres et comprennent un cottage simple contenant quatre chambres, citerne et hangar.

Deuxième—Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, faisant partie d'un lot de terre, désigné par le No 9 de l'ilet No 25 d'après un plan de Joseph Pilié, le 23 février 1820, annexé à un acte de dépôt pardevant F. De Armas le 10 août 1829, dans le Dixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Tréme, Marais et Conti, et mesurant environ 30 pieds de face à la rue Bienville sur 127' 10" 5" de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues comme 1415 rue Bienville, comprenant un cottage simple, contenant six chambres, hangar et citerne.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer les taxes de 1911, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et les frais de vente de vente pardevant Benjamin Ory, notaire et déposer 10 pour cent au moment de l'achat au prix d'achat au moment de l'adjudication.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur

806 rue Perdido

6 août—6 13 20 27—sept 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Irene Sonis Faust, épouse de August Faust.

No 97,795—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. B.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur, — Bureau No 826 rue Union — JEUDI, le 31 août 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu le 21 juillet 1911 par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Lowerline, Pine, Irma et Ann, désignés comme lots Nos 12, 13 et 14 dans l'Ilet No 54, ledit lots mesurant chacun trente pieds de face à la rue Irma, autrefois Louisa, sur cent vingt pieds de profondeur formant le coin des rues Pine et Irma.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant Sidney F. Gautier, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.

Encanteurs.

23 juil—23 30—août 6 13 20 24

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT, paroisse d'Orléans, Division E—No 96,306. Interdiction de Anna Margot.

JUGEMENT.

Cette affaire ayant été présentée ce jour pour être jugée.

Présents: Chas. F. Claiborne, avocat pour la demanderesse.

Geo. J. Ricau, avocat nommé pour représenter la défenderesse.

Quand après avoir entendu les plaidoiries, l'évidence et l'avocat, la cour étant d'opinion, pour les raisons ce jour oralement maintenues, que la défenderesse, Anna Margot, est mentalement incapable de prendre soin de sa personne et d'administrer ses biens et prononçant son interdiction; les frais de ces procédures devant être payés des biens de ladite défenderesse.

Jugement lu et rendu en cour ouverte le 25 avril 1911.

Jugement signé en cour ouverte le 1er mai 1911.

Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme

J. G. LYNCH,

Député Greffier.

6 août—6 10 15

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE—SANS LIMITE NI RESERVE

SPLENDIDES PROPRIETES PRODUCTRICES DE REVENUS

Dans le Cœur du Quartier des Affaires de la rue Dryades

Portant les Nos Municipaux 1212-14-16-18-20-24 rue Dryades,

Se Composant de deux Cottages Doubles, un Cottage Simple et une Maison de Résidence à deux étages,